



**20**

logements  
meublés et  
non meublés



**65 m<sup>2</sup>**  
de superficie



**T3**  
de plain-pied

# Des logements pour les salariés en mobilité

*sur le Pays de Mortagne.*

Plus d'informations sur

[www.paysdemortagne.fr/habitat-salaries](http://www.paysdemortagne.fr/habitat-salaries)

# Le Domaine de la Grange à Chanverrie.

Le Domaine de la Grange à Chanverrie est un parc de logements proposé aux salariés en mobilité professionnelle. Cette opération vise à aider les futurs salariés d'entreprises implantées sur le territoire à trouver un logement « temporaire » dans l'attente d'une installation pérenne.

## C'est quoi ?

Le Domaine de la Grange est un parc de logements individuels meublés de type T3 de 65 m<sup>2</sup>. Chacune de ces **20 constructions à ossature bois** offrent un accès de plain pied et un extérieur. Le loyer de ces locatifs meublés varie entre **529 € et 577 € par mois, charges comprises**, selon les conditions de ressources.

**La durée de la location est de 12 mois**, avec la possibilité de prolonger de 12 mois supplémentaires. À l'issue de la durée du bail de location, un accompagnement est proposé au locataire pour trouver un autre logement.

## C'est où ?

Le Domaine de la Grange est **situé à Chanverrie, sur l'axe Cholet - Les Herbiers**. Chanverrie est une commune nouvelle née du rapprochement de deux communes en 2019, La Verrie et Chambreud. Elle compte 5 500 habitants.

## Pour qui ?

Ces logements sont réservés prioritairement aux futurs salariés des entreprises et des associations du Pays de Mortagne. **Les conditions de ressources :**

| Catégorie de ménage  | 1 Personne seule | 2 pers. sans pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages OU 1 pers. en situation de handicap | 3 pers. OU 1 pers. seule avec une pers. à charge OU jeune ménage sans pers. à charge OU 2 pers. dont une en situation de handicap | 4 pers. OU 1 pers. seule avec deux pers. à charge OU 3 pers. dont une en situation de handicap | 5 pers. OU 1 pers. seule avec trois pers. à charge OU 4 pers. dont une en situation de handicap | 6 pers. OU 1 pers. seule avec quatre pers. à charge OU 5 pers. dont une en situation de handicap |          |
|--|------------------|--|---|--|---|--|----------|
| Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition 2023 (revenus 2022) | PLS              | 30 161 €   | 40 279 €  | 48 437 €   | 58 477 €  | 68 790 €   | 77 527 € |
|  | PLUS             | 23 201 €   | 30 984 €  | 37 259 €   | 44 982 €  | 52 915 €   | 59 636 € |
|  | PLAI             | 12 759 €   | 18 591 €  | 22 356 €   | 24 875 €  | 29 105 €   | 32 800 € |

## Comment ?

Un dossier doit être déposé auprès de PODELIHA, plus de renseignements par mail à [tvieron@podeliha.com](mailto:tvieron@podeliha.com).

Toutes les informations sur  
[www.paysdemortagne.fr/habitat-salaries](http://www.paysdemortagne.fr/habitat-salaries)